



**Conseil Economique  
et Social**

Distr.  
GÉNÉRALE

TRADE/WP.7/GE.1/2000/13  
14 mars 2000

ORIGINAL : FRANÇAIS

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE,  
DE L'INDUSTRIE ET DE L'ENTREPRISE

Groupe de travail de la normalisation des produits  
Périssables et de l'amélioration de la qualité

Section spécialisée de la coordination de  
La normalisation des fruits et légumes frais  
(Quarante-sixième session, 23-26 mai 2000, Genève)

Point 3(h) de l'ordre du jour provisoire

PROPOSITION DE MODIFICATION DE LA NORME FFV-26

PÊCHES ET NECTARINES

Note du Secrétariat

Le présent document a été soumis par la délégation de l'Union Européenne et est reproduit tel qu'il a été reçu.

TRADE/WP.7/GE.1/2000/13

page 2

GE.00-

**Proposition de modification de la norme FFV-26 (Pêches et nectarines)**

1. Au point II (Dispositions concernant la qualité), paragraphe A (Caractéristiques minimales), le troisième alinéa est remplacé par le texte suivant :

« Elles doivent être suffisamment développées et d'une maturité suffisante.

Le développement et l'état des pêches et nectarines doivent être tel qu'il leur permette :

- de supporter un transport et une manutention,
- d'arriver dans des conditions satisfaisantes au lieu de destination. »

2. Au point III (Dispositions concernant le calibrage), la ligne correspondant au calibre D, dans le calibre D, est supprimée, de même que le premier alinéa suivant le tableau de calibrage.